

## Gestion des cimetières

Le domaine funéraire est un domaine sensible, d'où l'intérêt de bien connaître la réglementation en la matière pour savoir faire face aux demandes des administrés.

### Programme

1. Les autorisations funéraires obligatoires
2. Personnes dépourvues de ressources suffisantes
3. Prestations obligatoires et optionnelles
4. Pénalités
5. Vacations funéraires
6. Signatures funéraires
7. Principes de base de reprise des sépultures
8. Registres indispensables
9. Vocabulaire du cimetière
10. Symboles sur les sépultures
11. Modèles d'autorisations

### Objectifs

- Appliquer la loi et la réglementation des opérations funéraires,
- Connaître les obligations et pouvoirs de police du maire,
- Maîtriser la gestion du cimetière.

### Moyens pédagogiques

Apports théoriques, échanges d'expériences, support de stage écrit, interactivité.

### Public visé

Élus : maires, adjoints, conseillers municipaux.

## Formation Sur 1 journée

Date : 27 mai 2024  
à Sorcy-Saint-Martin  
(55190), place R.Poincaré,  
salle des mariages

Horaire : 9h00-12h00  
13h00-17h00

Effectif : de 8 (minimum)  
à 15 personnes (maximum)

Intervenante :

Danièle SYLVESTRE  
Consultante formatrice  
spécialisée en funéraire

Coût : 350,00 €

Pouvant être pris en charge  
utiliser votre DIFE, cela ne  
vous coûtera rien ni à votre  
collectivité

Pour en bénéficier, nous renvoyer  
votre inscription

avant le 6 mai 2024